

## Chroniques rimouskoises :

### Une répétition générale

*Béatrice Chassé*

#### La chute de Louisbourg

**E**n 1744, l'agitation soulevée par la succession à la couronne d'Autriche faisait des vagues qui refluèrent jusque sur nos bords. Ce conflit dynastique aurait dû se régler à l'intérieur des cours européennes. Mais un état de guerre s'étendit à toute l'Amérique du Nord et les populations de l'estuaire furent obligées d'apprendre le rôle qu'elles auraient à assumer en cas de conflit majeur. Cet épisode servit en quelque sorte de répétition générale au drame qui allait se jouer une dizaine d'années plus tard dans la vallée du Saint-Laurent.

Louisbourg, l'invincible forteresse qui avait coûté des prix fous au trésor français, baissait pavillon devant

les forces anglo-américaines, au mois de juin 1745. En fait les Bostonnais n'avaient jamais digéré la présence de cette place forte bâtie sur l'île du Cap-Breton qu'ils considéraient comme une de leurs possessions. Après le traité d'Utrecht en 1713, l'Acadie avait été cédée à l'Angleterre. Mais, c'était quoi l'Acadie? Personne ne le savait précisément puisque les frontières n'en avaient jamais été délimitées. Aux dires des Anglo-américains, cette terre devait comprendre la Nouvelle-Écosse actuelle, y compris l'île du Cap-Breton, le Nouveau-Brunswick actuel, l'Île-du-Prince-Edouard, le Bas du Fleuve et la Gaspésie jusqu'aux bords du Saint-Laurent. C'est-à-dire que les régions de Rimouski, de Matane et de

Gaspé se trouvaient dans le territoire contesté.

La nouvelle de la prise de Louisbourg fit l'effet d'un coup de tonnerre dans la capitale de la Nouvelle-France. Le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart s'empressèrent de mettre sur un pied de guerre tous les forts de la colonie. Mais comment organiser la défense des petits postes de l'estuaire disséminés sur des kilomètres de côtes. Tout ce que l'on pouvait faire, c'était d'ordonner aux habitants de fuir pour sauver leur vie. Au printemps de 1746, à l'ouverture de la navigation, on enjoignit aux capitaines de la côte du Sud de préparer les feux que l'on devait allumer aussitôt que l'on apercevrait une voile anglaise à la



Le siège de la forteresse de Louisbourg (A. J. B. Johnston et al., *Louisbourg. An 18th-Century town*, Halifax, Nimbus publishing ltd, 1991, p. 43).

pointe au Père. Il était convenu que ces feux bien en vue sur les hauteurs à partir du Bic jusqu'à Lévis, avertiraient de l'imminence de l'arrivée de la flotte ennemie.

### **Le refuge**

À Rimouski, Paul Lepage de la Molaie agissait comme capitaine de milice. Il était le frère du seigneur Pierre Lepage de Saint-Barnabé et le fils de René Lepage de Sainte-Claire, le premier seigneur de Rimouski. Tout indique que le capitaine Lepage a très bien accompli les tâches qu'on attendait de lui. Il transmettait aux habitants les ordres qui sortaient du bureau du gouverneur. Après la chute de Louisbourg qui ouvrait la porte du golfe, les Rimouskois redoutaient tous les jours de voir débarquer les troupes anglaises qui auraient semé l'incendie et même la mort dans les petits postes du Bas du Fleuve. Il fut alors demandé aux habitants de fuir et de se construire des cabanes dans les bois en emportant seulement quelques articles essentiels. La consigne fut suivie et pendant les pério-

des de grande alerte, entre le 29 mai 1746 et le 5 février 1748, les réfugiés vécurent cachés dans des abris de fortune.

C'est le registre de l'état civil qui nous informe sur la durée de l'exode des Rimouskois pendant la guerre de la succession d'Autriche. Une lacune de 20 mois ne peut s'expliquer que par la sortie des habitants. Pendant la période qui a précédé, du 24 janvier au 29 mai 1746, on relève six entrées sur le registre, toutes pour des baptêmes. C'est à peu près le rythme normal des enregistrements pendant cette période. Qu'il n'y ait pas eu de naissance dans les 20 mois qui ont suivi est tout à fait impossible.

Nous n'avons aucune confirmation documentaire en ce qui concerne le lieu choisi par les réfugiés. Ce qui est certain, c'est qu'ils n'étaient pas très éloignés de leurs habitations, en un endroit où ils pouvaient revenir pour surveiller leurs biens et nourrir leurs animaux. Ce qui est non moins certain, c'est qu'ils ne se sont pas

réfugiés le long du littoral. Nous croyons qu'ils ont construit des cabanes sur les hauteurs de l'actuel chemin du Sommet. Cette région étant encore boisée, ils pouvaient surveiller le fleuve sans être vus. Nous savons par ailleurs que Pierre Saint-Laurent a été le premier à ouvrir le deuxième rang et à amorcer la pénétration vers l'intérieur. Le haut de la terre de ce pionnier se trouvait justement sur le chemin du Sommet, autrefois le deuxième rang.

### **Rimouski au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Il est évident que la petite mission de Saint-Barnabé n'avait aucune importance stratégique. Ce que les Anglais voulaient, c'était de tout brûler et de tout dévaster pour chasser les populations de ce territoire qu'ils considéraient comme une de leurs possessions.

Quel visage présentait Rimouski au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle? Qu'est-ce que les habitants apercevaient de leur point d'observation? À l'extrémité est de Saint-Barnabé, deux



Louisbourg en 1731 (A. J. B. Johnston et al., **Louisbourg. An 18th-Century town**, Halifax, Nimbus publishing Ltd, 1991, p. 113).

nouvelles constructions marquaient la fin de l'espace bâti. Le terrain de ce qu'on appelle aujourd'hui la maison Lamontagne avait été concédé à Basile Côté à l'occasion de son mariage avec Marie-(Agnès) Lepage, le 6 avril 1744. La nouvelle épouse était la fille du seigneur Pierre Lepage de Saint-Barnabé; son époux, Basile Côté, était le fils de Jean Côté, maître charpentier de Québec, et de Marie Langlois-Traversy. Le contrat de mariage était rédigé par le Père Albert Millard de Beaucourt, Récollet missionnaire qui tenait aussi le rôle de notaire. On peut croire que le nouvel époux, fils de charpentier, construisait sa maison à l'été de 1744. Les voyageurs qui descendent vers Sainte-Luce peuvent encore apercevoir cette partie de la maison Lamontagne en colombage pierroté, construite par le gendre du seigneur de Saint-Barnabé. Cette construction marquait la fin de l'aire bâtie.

Un peu plus haut, coulait un ruisseau appelé vulgairement de «*la Fausse-Molière*». À l'ouest de ce ruisseau, le seigneur concédait une terre, le 27 septembre 1744, à un autre de ses gendres, Gabriel Côté, l'époux de Cécile Lepage. Gabriel était le frère de Basile Côté; les deux sœurs, mariées aux deux frères, habitaient voisines l'une de l'autre. Sur le terrain concédé à Gabriel Côté, le seigneur retenait un arpent et demi pour y construire un moulin à eau. Ce terrain est situé un peu en bas de l'aéroport de Rimouski. On y a aménagé une route appelé le chemin du Moulin. La chute qui descend de la côte en continuation de la côte de la Cathédrale fournissait un pouvoir d'eau suffisant pour faire tourner la grande roue. Normalement, le fils du maître charpentier a entrepris immédiatement la construction du second moulin à eau de la seigneurie et il a servi comme premier meunier.

Entre ce moulin et l'avenue de la Cathédrale, s'étaient les petits logis et les bâtiments de ferme des habitants. La section de la maison Lamontagne, en colombage pierroté, donne une bonne idée de l'aspect que

pouvaient présenter les maisons de colonisation qui s'échelonnaient alors sur le bord du fleuve.

Tout le terrain compris entre l'avenue de la Cathédrale et la rivière appartenait à la famille Lepage, sauf le terrain de l'église que le seigneur venait de donner à la fabrique. Dans cette partie, les concessions avaient deux lieues de profondeur; de même, à l'extrémité est, le seigneur avait concédé à ses deux gendres des lots de deux lieues, alors que les habitants n'avaient qu'une demi-lieue, c'est-à-dire qu'ils n'avaient que le quart de la profondeur accordée aux membres de la famille Lepage.

Le premier moulin de Rimouski, sur le ruisseau Boucher, marquait la fin de l'espace bâti sur la rivière en remontant vers Saint-Odile, tandis que la maison de Louis Canuel, en face de l'islet du même nom, se trouvait à l'extrémité ouest en bordure du fleuve. Le ruisseau du moulin, ou ruisseau Boucher, dont le débit a considérablement diminué aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, coule non loin de l'église de Saint-Robert et se jette sur la rive droite de la rivière, un peu plus haut que le pont du chemin de fer. Le moulin, âgé d'une cinquantaine d'années dans les années 1750, avait été recyclé pour servir aussi pour le sciage de la planche au temps de René Lepage de Sainte-Claire, c'est-à-dire avant 1718. C'est autour de ce vieux bâtiment que le seigneur de Saint-Barnabé désirait établir ses trois fils.

#### **Les trois fils de Pierre Lepage de Saint-Barnabé**

Qu'est-ce qui a poussé le seigneur de Saint-Barnabé à sortir de sa retraite afin de pourvoir à l'établissement de ses trois fils, pendant cette période troublée? Il était alors âgé de 56 ans. Craignait-il de mourir pendant la guerre? Advenant un changement d'allégeance, s'imaginait-il que de bons titres notariés assureraient à ses trois fils la possession tranquille de leur héritage?

Au plus fort de la crise occasionnée par la chute de Louisbourg, au mois de juillet 1746, le seigneur se rendait à Trois-Pistoles pour y marier

Germain, son fils aîné. Il était accompagné par plusieurs membres de sa famille. Même Louis Lepage de Sainte-Claire, le seigneur-curé de Terrebonne était descendu pour assister à la cérémonie. Le contrat, rédigé par le Père Ambroise Rouillard le 22 juillet 1746, enregistrait les conventions matrimoniales entre Germain Lepage de Saint-Germain et Geneviève Rioux, fille de Nicolas Rioux, seigneur de Trois-Pistoles, et de son épouse Louise Asselin. À cette occasion, le seigneur faisait donation à son fils du domaine et du manoir seigneurial, sur la rive droite de la rivière Rimouski.

Après avoir marié Germain, son fils aîné, à la fille du seigneur de Trois-Pistoles, Pierre Lepage de Saint-Barnabé profitait du passage du Père Rouillard à Rimouski, afin de pourvoir à l'établissement de ses deux autres fils: Pierre (22 ans), et Louis (17 ans).

Le Père rédigeait les actes de donation, le 8 septembre 1746, dans le manoir seigneurial. À Pierre, le seigneur donnait la terre voisine du domaine, à l'ouest. Le ruisseau Boucher marquait la séparation entre le domaine et ce lot de 7 arpents de front par 2 lieues de profondeur. À Louis, le seigneur laissait une terre de mêmes dimensions, à l'ouest de celle de son frère, en remontant «*jusques au premier rapide de la rivière*». Ces lots seraient maintenant situés dans la paroisse de Sainte-Odile.

Le document attestait aussi la présence de la seigneuresse, Marie Trépanier, et des témoins: Julien Pépin, maître taillandier, et Jean Pineau, enseigne de milice (signe Pinoux). La présence de ce groupe au manoir, le 8 septembre 1746, prouve que les habitants ne restaient pas toujours cachés dans leur refuge. En dehors des périodes de grand danger, ils revenaient pour accomplir leurs tâches essentielles.

Nous savons que le seigneur de Saint-Barnabé avait l'habitude de monter à Québec à la fin de l'été, pour déposer ses papiers d'importance en lieu sûr. Cette année-là, il

était en retard pour sa tournée habituelle, lorsqu'il se présentait chez le notaire Barolet, le 10 octobre 1746, pour mettre en dépôt les trois précieuses donations. Cette date tardive s'explique par le fait qu'on ne redoutait plus l'invasion de la flotte britannique, la saison de navigation étant trop avancée. Sur sa barque de 20 tonneaux, le seigneur naviguait sur le fleuve en toute quiétude, pensant assurer à ses trois fils la possession tranquille de leur patrimoine. Du moins, le croyait-il...

#### Des visiteurs inattendus

Pendant l'été de 1746, les Rimouskois avaient scruté anxieusement le fleuve, pour voir s'ils n'y verraient pas se profiler des voiles anglaises. À la belle saison de 1747, même scénario et... il n'y avait toujours rien. Dû à la lenteur des communications à cette époque, les riverains ignoraient tout de qui se passait vraiment en dehors de leur horizon.

En fait, toutes les opérations militaires avaient lieu sur le territoire de la Nouvelle-Écosse actuelle. Pour reprendre Louisbourg, la France mettait tous ses espoirs dans l'expédition du duc d'Anville. Celui-ci avait sous ses ordres 72 bateaux et 7 000 hommes de troupes. C'était une véritable armada... qui allait connaître un véritable fiasco. Après de nombreux avatars, la flotte ne touchait terre que pour soigner les malades et ensevelir les morts. La Jonquière, le futur gouverneur, qui entre-temps avait hérité du commandement, décidait de retourner en France, bredouille, avec les morceaux de la flotte.

Les historiens s'entendent pour dire qu'on aurait pu reprendre Louisbourg bien facilement, la garnison étant sans cesse sur le bord de la sédition. Mais ce qu'on a appelé «*la malheureuse expédition du duc d'Anville*» eut au moins un bon résultat. Pendant tout ce temps, la flotte britannique était demeurée sur la défensive dans les environs de Louisbourg et sur l'océan. Le cœur de la Nouvelle-France et les bords du Saint-Laurent se trouvaient ainsi

libérés d'une présence indésirable.

Pendant tout ce temps, les miliciens canadiens dépêchés de Québec étaient seuls pour les opérations terrestres. Leur commandant, Nicolas-Roch de Ramezay, avait ordre de faire sa jonction avec les hommes de la flotte française, dans la baie de Chibouctou (Halifax). Il attendait depuis plusieurs jours et aucune voile ne se pointait à l'horizon. Ramezay décidait alors de remonter vers Grand-Pré où les Anglo-américains avaient établi leur camp. Les miliciens leur tombaient dessus, à la façon des Indiens, en pleine nuit le 11 février 1747. Les Canadiens réussissaient ainsi à reprendre la place. Les Acadiens leur avaient fourni des renseignements pour leur venir en aide. Le commandant des forces anglo-américaines, Arthur Noble, et son jeune frère Francis, étaient tués pendant cet engagement. Les Anglais allaient s'en souvenir...

Après la prise de Grand-Pré, Ramezay se repliait vers la baie Verte située sur l'isthme de Chignectou, du côté du détroit de Northumberland. Avec ses troupes, il attendait là la goélette *L'Angélique*, sous les ordres du capitaine Gosselin, qui avait pour mission d'apporter vivres, munitions, chemises et souliers dont les miliciens avaient un urgent besoin. Ramezay attendait depuis plusieurs jours, puis... Pour ne pas exposer ses hommes à mourir de faim, le capitaine décidait de revenir à Québec sans attendre plus longtemps *L'Angélique* dépêchée à son secours.

Partie de la baie Verte le 5 juin 1747, la troupe de Ramezay était rendue à Rimouski le 16 du même mois, à la grande surprise des habitants de l'endroit. Les miliciens canadiens traînaient avec eux des prisonniers anglais et une quarantaine de malades. La surcharge occasionnée par l'arrivée à Rimouski de ces visiteurs affamés ne paraît pas avoir inquiété outre mesure notre petite population. Il est probable que le capitaine Nicolas-Roch de Ramezay et le seigneur Pierre Lepage de Saint-Barnabé aient été liés d'amitié. Le

capitaine était le fils de Claude de Ramezay, celui-là même qui avait assisté aux noces de René Lepage de Sainte-Claire en 1686.

Les troupes ne demeurèrent que quelques jours à Saint-Barnabé. Le brigantin *Le soleil Levant* les déposait à Québec, leur port d'attache, le 23 de ce même mois de juin.

#### Le traité d'Aix-la-Chapelle

Le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, venait mettre un terme à ce que l'on a appelé avec raison «*une guerre inutile*». Les deux puissances se remettaient mutuellement leurs conquêtes. Comme on revenait au statu quo, la forteresse de Louisbourg redevenait française et l'Acadie continentale demeurait... zone contestée. À Londres et à Boston, les populations ne cessaient de clamer «*bête comme la paix*».

On ne peut pas dire que les habitants de l'estuaire avaient souffert profondément pendant les années de guerre. La paix revenue, on s'empresait d'oublier le stress prolongé et l'inconfort enduré dans des abris de fortune. On se plaisait même à rappeler aux petits-enfants ce temps où on s'était caché dans les bois, redoutant l'arrivée des méchants Anglais... qui n'arrivaient pas. Ce n'était pas leur année...

**Extrait en forme de journal**

AC, C11A, vol. 87

**6 juin 1747, f.56v.** *Le détachement (du S. de Ramesay) manque absolument de tout, et particulièrement de chemises, mitasses et souliers.*

**9 juin 1747.** *Les vents contraires ont retardé jusques à aujourd'hui le départ de la goélette L'angélique du port de 70 tx. Capitaine le S. Gosselin que nous envoyons à la Baye Verte, chargé de vivres, munitions et marchandises pour le détachement (du S. de Ramesay).*

**19 juin 1747, f.59v.** *Le S. Beaujeu de Vilemonde arrive de Beaubassin, il nous remet une lettre de M. de Ramesay qui nous écrit du 16 courant qu'il est à Rimousky avec tout le détachement de Canadiens et les prisonniers, qu'il est parti de la Baye Verte le 5, n'ayant pu y rester plus longtemps sans exposer le détachement à mourir de faim, qu'il y en a même 40 à 50 de très malades.*

(...)

**23 juin 1747, f.63.** *M. de Ramesay arrive dans le brigantin Le Soleil Levant avec miliciens et prisonniers.*

(...)

**24 juin 1747, f.64.** *Les Accadiens (sic) sont aujourd'hui exposés plus que jamais au ressentiment des Anglais, ces derniers sont instruits que quelques-uns ont pris les armes dans l'aventure (sic) des Mines, et que plusieurs d'entre eux ont favorisé les entreprises des François.*

**26 juin 1747.** *Nous expédions des couriers (sic) à Rimousky, au Cap Chat et au Cap Desrosiers, pour donner avis aux commandants de ces postes du départ de France d'une escadre qui vient en Canada sous le commandement de M. de Lajonquière, afin que nous soyons informés à bonne heure de l'approche de cette escadre pour que nous puissions envoyer au devant d'elle (f.64v.) des rafraîchissements dont les équipages et les troupes pourront avoir besoin.*

**Commentaires (voir f.64.)** Jacques-Pierre de Taffanel de la Jonquière, récemment nommé gouverneur, s'embarquait au mois de mai 1747 pour venir occuper son poste à Québec. À peine avait-il quitté les côtes françaises que son navire était capturé par les Britanniques. Blessé, le gouverneur fut amené dans une prison de Londres et retenu pendant la durée du conflit. À Québec, on ignorait encore ces événements à l'été 1747. C'est pourquoi les administrateurs coloniaux donnaient avis aux populations de l'estuaire d'avertir immédiatement du passage de l'escadre française qui devait amener la Jonquière en Nouvelle-France «*pour que nous puissions envoyer au devant d'elle des rafraîchissements dont les équipages et les troupes pourront avoir besoin*». Les Rimouskois attendirent pendant deux ans...